DOSSIER DE PRESSE



RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE NEVERS AGGLOMÉRATION

LANCEMENT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE SUD

(2024-2030)























DES TRAVAUX SUR 7 ANS (2024-2030*)

À partir du lundi 15 janvier 2024, et jusqu'en 2030*, les travaux d'aménagement (requalification) du Faubourg de Lyon et de la route de Lyon, *dit* « projet entrée Sud » vont démarrer.

Ces travaux ont pour but d'améliorer et d'apaiser la mobilité urbaine de tous les usagers, de retravailler intégralement l'aspect paysager de cet axe majeur de l'Agglomération et de renforcer l'attractivité des 3 communes traversées : Nevers, Challuy et Sermoise-sur-Loire.

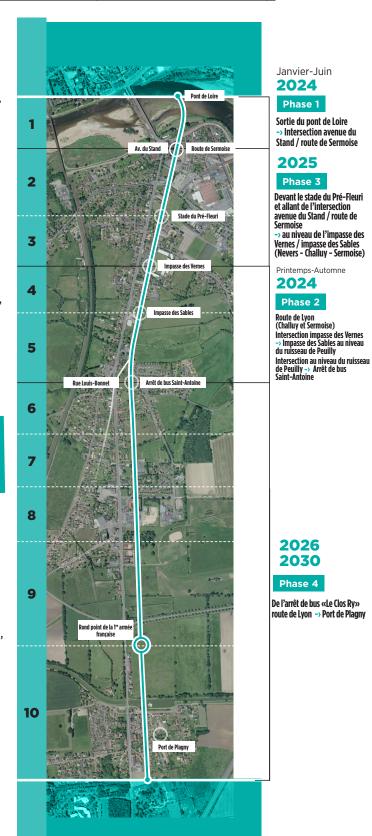
Afin de perturber le moins possible la circulation, ces travaux, allant de la **sortie du pont de Loire** jusqu'au **port de Plagny**, seront répartis en **10 tranches**, regroupées en **grandes phases annuelles**. Le rythme adopté sera d'1 à 2 tranche(s) de travaux en moyenne par an jusqu'en 2030*.

Au total, ce sont **+ 3 km** de voirie, intégrant le **Faubourg de Lyon** (Nevers) et la route de Lyon (Challuy et Sermoise) qui seront transformés.

LA MÉTAMORPHOSE DE L'ENTRÉE HISTORIQUE DE NEVERS ET DE SON AGGLOMÉRATION

Principal accès en provenance du sud, axe majeur de l'Agglomération, mythique Route Nationale 7 et entrée « carte postale » de Nevers, « l'entrée Sud » n'avait jamais connu de rénovation.

À partir du 15 janvier 2024, elle va bénéficier d'un programme ambitieux de réaménagement urbain et paysager, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au **groupement Safege / Citadia**, pour le compte de Nevers Agglomération et des 3 communes concernées.



^{*}Ces dates sont données à titre informatif et sont susceptibles d'être modifiées selon les aléas de chantier indépendants de notre volonté.



3 OBJECTIFS STRATÉGIQUES POUR L'ENTRÉE SUD DE L'AGGLOMÉRATION

Améliorer la mobilité urbaine de tous les usagers

- 29 traversées piétonnes fin 2030, au lieu de 14 aujourd'hui
- + 3 km de voirie transformés, avec notamment la création d'un itinéraire cyclable continu et sécurisé (piste majoritairement et zone partagée piéton/cycle)
- création d'une continuité de cheminement pour personnes à mobilité réduite (PMR)
- matérialisation de 165 places de stationnement
- rétrécissement de la voie pour encourager les véhicules à rouler à vitesse modérée
- aménagement de plateaux traversants surélevés aux endroits les plus fréquentés pour fluidifier la circulation et faciliter la réduction de la vitesse
- redirection des poids-lourds vers l'autoroute afin de préserver la voie (Challuy et Sermoise)

Favoriser un cadre verdoyant et éco-responsable

- + 300 arbres plantés
- 20 000 m2 désimperméabilisés en faveur du végétal
- embellissement global de l'axe pour un cadre de vie + agréable

Renforcer l'attractivité et le rayonnement du territoire

- création d'une liaison paysagée et fonctionnelle entre le port de Plagny jusqu'à l'entrée de Nevers, en passant par Challuy et Sermoise
- renforcement du réseau cyclable de l'Agglomération, en complément de la Loire à Vélo et de l'Eurovelo6, qui attirent chaque année des milliers de cyclotouristes sur le territoire



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX*

PHASE 1

Du 15 janvier 2024 à courant juin 2024 / Faubourg de Lyon (Nevers)

De la sortie du pont de Loire à l'intersection avenue du Stand - route de Sermoise :

- •Étape 1 : circulation automobile maintenue dans les 2 sens (janvier février)
- •Étape 2 : circulation automobile maintenue dans le sens Nevers > Sud, déviation par la rue de la Jonction pour le sens Sud > Nevers (mars avril)
- •Étape 3 : en alternat pour le secteur du plateau de la Bonne Dame rue de la Jonction pendant environ 2 semaines (mai)
- •Étape 4 : route totalement barrée de nuit pendant 1 semaine pour réaliser les enrobés (juin)

PHASE 2

Du printemps à l'automne 2024 / Route de Lyon (Challuy / Sermoise)

- •de l'intersection impasse des Vernes > impasse des Sables au niveau du ruisseau de Peuilly
- •de l'intersection au niveau du ruisseau de Peuilly > l'arrêt de bus « Saint-Antoine »

(Circulation en cours d'organisation)

PHASE 3

2025

 devant le stade du Pré-Fleuri et de l'intersection avenue du Stand > route de Sermoise au niveau de l'impasse des Vernes > impasse des Sables (Nevers / Challuy / Sermoise)

PHASE 4

2026 à 2030

•De l'arrêt de bus «Le Clos Ry», route de Lyon jusqu'au port de Plagny

^{*}Ces dates sont données à titre informatif et sont susceptibles d'être modifiées selon les aléas de chantier indépendants de notre volonté.

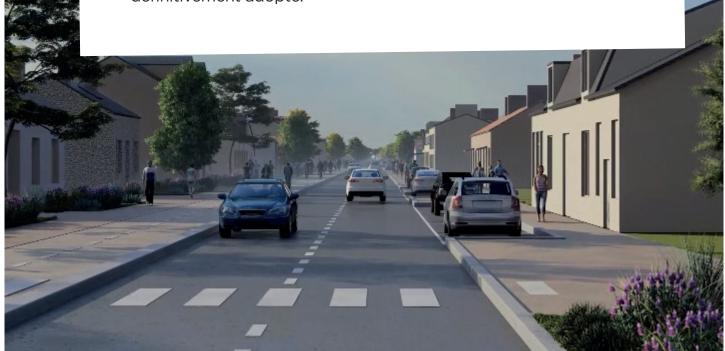
PERTURBATIONS DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT : UNE INFORMATION RÉGULIÈRE AUX USAGERS PAR NEVERS AGGLOMÉRATION ET LA VILLE DE NEVERS

Afin d'anticiper au mieux les désagréments liés à la circulation et au stationnement sur les zones de travaux, et en complément des panneaux de signalisation aux abords des chantiers, Nevers Agglomération et la Ville de Nevers tiendront régulièrement informés les usagers, les riverains et les commerçants par différents canaux de communication :

- Mise à jour de l'information en consultant la page du site nevers.fr:
 L'ENTRÉE SUD NEVERS-CHALLUY-SERMOISE
 avec relai sur les réseaux sociaux Facebook et X de Nevers
 Agglomération et de la Ville de Nevers
- Distribution de lettres infos riverains dans les boîtes aux lettres sur l'avancée des travaux
- Liaison avec les commerçants impactés par la Direction développement économique de Nevers Agglomération

Et les panneaux « cédez-le-passage »?

Expérimentée depuis avril 2023, l'installation de panneaux « cédez-le-passage », en remplacement de feux tricolores le long du Faubourg et de la route de Lyon, s'est révélée concluante. Ce mode de circulation est donc définitivement adopté.



LES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE L'ENTRÉE SUD EN CHIFFRES

- + 3 km de voirie transformés avec création d'un itinéraire cyclable continu (piste majoritairement et zone partagée piéton-cycle)
- 29 passages piétons créés au lieu de 14 actuellement
- 165 places de stationnement matérialisées
- + 300 arbres plantés
- 20 000 m2 désimperméabilisés et dédiés au végétal
- 11 M € HT de budget prévisionnel dont 9,3 M € pour les travaux financés par l'Europe (FEDER), l'État (fonds Mobilités actives), La Région Bourgogne Franche-Comté, La Préfecture de la Nièvre (DETR), le Conseil départemental de la Nièvre, Nevers Agglomération, les Villes de Nevers, Challuy et Sermoise
- 4 grandes phases
- 7 ans de travaux

CONTACT PRESSE

Direction Communication
de Nevers Agglomération et de la Ville de Nevers
Céline DUCOIN

Tél.: 06 62 30 01 05

Mail: cducoin@agglo-nevers. fr



















